



## Droits de l'enfant : pour un hôpital bien-traitant, même pendant la pandémie

Depuis sa création, l'association SPARADRAP a largement contribué à faire respecter les droits des enfants malades et hospitalisés, tels qu'édictés dans la Convention Internationale des droits de l'Enfant (CIDE)<sup>1</sup> et la Charte Européenne des Enfants Hospitalisés<sup>2</sup>.

- En 2004, SPARADRAP a mené la première enquête sur la place des parents à l'hôpital avec le soutien du Ministère de la santé<sup>3</sup>,
- En 2015, le Défenseur des Droits, alerté par SPARADRAP, a émis une quinzaine de recommandations pour garantir et renforcer le respect de ces droits au sein des établissements de santé<sup>4</sup>.
- En 2019, SPARADRAP a été associée de façon étroite à l'élaboration des propositions sur « L'accueil des enfants à l'hôpital public »<sup>5</sup> suite à l'enquête menée par la Fédération Hospitalière de France (FHF<sup>6</sup>), en collaboration avec le Défenseur des droits et l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF).

Chaque fois, ces textes et recommandations rejoignent pleinement les objectifs de l'association :

- que les enfants comprennent ce qu'on va leur faire,
- qu'ils bénéficient de tous les moyens pour soulager leur douleur,
- qu'ils aient leurs proches à leurs côtés dans ces moments difficiles.

Aujourd'hui, la pandémie bouleverse les pratiques soignantes avec un risque réel de dégradation de la qualité des soins et de la prise en charge des enfants. En effet, si de nombreuses équipes font tout leur possible pour respecter à la fois les consignes sanitaires et les besoins fondamentaux des enfants, SPARADRAP est inquiète des retours en arrière qu'elle constate sur le terrain : limitation drastique de la présence parentale, maisons des parents fermées, associations et fratrie écartées, temps d'information réduit, tests naso-pharyngé douloureux réalisés par des professionnels non formés à la pédiatrie...

Pourtant, plus que jamais, les enfants malades et hospitalisés ont besoin d'être rassurés, réconfortés par la présence de leurs proches et soulagés quand ils ont mal... Et les soignants d'être soutenus dans leurs efforts pour maintenir ou adopter des pratiques respectueuses des enfants. Face à cette situation et ses contraintes, SPARADRAP a su réagir et adapter ses actions. Avec le groupe [Pédiadol](#), elle a rappelé [les bonnes pratiques de dépistage](#) pour les tests PCR et demandé l'accès prioritaire des enfants aux tests salivaires. Elle propose tous ses documents [en accès libre et gratuit sur son site](#), pour permettre aux familles de les consulter facilement même pendant le confinement. De plus, elle adapte actuellement [ses formations](#) pour continuer de former les professionnels à distance, dans le respect des mesures sanitaires<sup>7</sup>.

Même en période de crise, l'association SPARADRAP reste vigilante pour que soient pleinement respectés les droits des enfants et continue d'agir pour un hôpital bien-traitant, en toutes circonstances.

**Contact presse** : Constant Lefel - 06 36 44 32 67 - [communication@sparadrap.org](mailto:communication@sparadrap.org)

---

<sup>1</sup> [Convention internationale des droits de l'enfant](#)

<sup>2</sup> [Charte européenne des droits de l'enfant hospitalisé](#)

<sup>3</sup> [Enquête nationale « Parents d'enfants hospitalisés : visiteurs ou partenaires ? »](#)

<sup>4</sup> [Recommandations du défenseur des droits – 4 septembre 2015](#)

<sup>5</sup> [Accueil des enfants à l'hôpital : un rapport de la FHF propose des pistes d'amélioration](#)

<sup>6</sup> La Fédération Hospitalière de France regroupe les établissements publics de santé en France - [www.fhf.fr](http://www.fhf.fr)

<sup>7</sup> Les actions de SPARADRAP concernant la pandémie de Covid, ainsi que des ressources sélectionnées par l'association sont regroupées dans [une page dédiée sur son site](#)